

L'usage des langues au sein de la noblesse belge

Paul Janssens

L'usage des langues au sein de la noblesse a été peu étudié jusqu'à présent. On admet généralement qu'en Flandre, le Français est devenu la langue usuelle des familles nobles au cours du XIXe siècle. De 1795 à 1815, vingt années de rattachement à la France auraient parachevé leur assimilation à la culture française. Lorsqu'entre 1815 et 1830, Guillaume Ier s'efforça d'instaurer le Néerlandais comme langue officielle du Royaume des Pays-Bas, il trouva Flamands et Wallons unis pour s'opposer à cette mesure. En 1830, sitôt l'indépendance acquise, ils s'empressèrent de rétablir le Français comme seule langue officielle du pays. Au Parlement, où les Flamands ont toujours disposé d'une majorité des sièges, ils se sont abstenus d'insister sur le caractère pluriculturel de la nation.

La noblesse faisait partie du groupe restreint des électeurs censitaires, qui formaient une élite homogène francophone tant au Nord qu'au Sud du pays. Comme tous les francophones de Flandre, ils auraient peu apprécié à la fin du XIXe siècle l'instauration en Flandre du bilinguisme dans l'administration, l'enseignement et la justice. La suppression de ce régime bilingue au profit du Flamand après la Première Guerre mondiale les aurait mis en difficulté. Il ne leur restait alors d'autre solution qu'une reconversion à la culture Flamande ou l'exode vers la partie francophone du pays.

Qu'en est-il exactement de cette représentation traditionnelle ? La noblesse Flamande s'est-elle complètement détournée de ses racines ? Est-ce qu'à la fin du XIXe siècle les nobles n'étaient plus en mesure de mener une conversation en Flamand ? Ont-ils contribué à la francisation des provinces Flamandes par leur refus ou leur incapacité à parler le Néerlandais ? Pour trancher de manière catégorique, il faudrait disposer d'une multitude de données concernant l'emploi des langues au sein de la famille, l'enseignement reçu, les contacts avec des personnes appartenant à une autre culture. Les données dont nous disposons à ce sujet sont lacunaires et n'ont qu'un caractère anecdotique. C'est pourquoi nous avons choisi une autre approche. Nous examinerons quelles répercussions ont eu les modifications intervenues dans la législation linguistique sur le lieu de résidence de la noblesse. Nous supposons qu'à la longue l'ignorance de la langue du pays est insoutenable. Elle peut conduire à l'apprentissage de l'idiome du terroir ou, au contraire, à l'acculturation de la population locale. A défaut, les habitants ignorant la langue du pays seront contraints de s'établir dans une région dont le statut linguistique correspond à la langue qu'ils maîtrisent.

A première vue, la répartition actuelle de la noblesse sur le territoire belge confirme cette dernière hypothèse. Le contraste est frappant entre le lieu de résidence des nobles et celui de l'ensemble de la population. Actuellement, plus de la moitié des belges vivent en Flandre, environ un tiers en Wallonie et quelque 10% dans la région Bruxelloise. Or, c'est dans cette dernière région (BRA ??) que vit plus de la moitié de la noblesse belge et beaucoup de familles nobles établies dans l'agglomération bruxelloise sont originaire des provinces Flamandes. Les nobles sont donc sous-représentés dans les provinces Flamandes (à l'exception du Brabant). Dans les provinces wallonnes, par contre, leur présence est comparable à celle de l'ensemble de la population.

Cette situation résulte du déplacement de nombreuses familles nobles au cours des XIXe et XXe

siècle. En 1830 déjà, la répartition de la noblesse sur le territoire belge n'était pas tout à fait semblable à celle de la population dans son ensemble et au cours du XIXe siècle l'attrait de la capitale n'a fait que croître. Le succès de Bruxelles à cette époque ne peut être attribué à des facteurs linguistiques, car avant la Première Guerre mondiale La Flandre a connu un régime d'abord francophone, puis bilingue.

Toutefois, l'exode de la noblesse Flamande ne prend toute son ampleur qu'après la Grande Guerre. Peut-on attribuer cette émigration massive au fait que les nobles ignoraient le Flamand, alors que la nouvelle législation mise en place durant l'entre-deux-guerres instaurait l'unilinguisme de part et d'autre de la frontière linguistique ? Peut-on expliquer l'attrait de la région bruxelloise par le fait que les communes de l'agglomération conservaient le régime bilingue que venait de perdre la Flandre ? Les nobles de Flandre étaient-ils incapables de survivre dans une aire culturelle devenue exclusivement Flamande ? Pour vérifier l'hypothèse d'une ignorance du Flamand au sein de la noblesse, nous avons cherché une réponse aux questions suivantes :

- L'émigration de la noblesse Flamande se situe-t-elle au même moment que l'introduction de l'unilinguisme dans l'administration (1921 et 1932), l'enseignement (1932) et la justice (1935) ?
- L'ampleur de ce mouvement migratoire est-elle la même dans toutes les provinces Flamandes ?
- Ce mouvement migratoire est-il resté confiné aux seules provinces Flamandes ?
- les migrants se sont-ils établis dans une région francophone ou bilingue, que ce soit la région Bruxelloise, le Brabant-Wallon ou une autre province wallonne, ou encore un pays étranger en Europe ou dans le monde ?

Examinons les résultats de cette enquête. Dans les provinces Flamandes (à l'exception du Brabant), la présence nobiliaire oscille dans la seconde moitié du XIXe siècle autour de 40%. Comme on pouvait s'y attendre, le passage dans les années 1873-1888 au bilinguisme de l'administration, de l'enseignement et de la justice ne provoque aucun mouvement migratoire. Pour les francophones, cette nouvelle législation n'entraînait aucun changement, quelque soit leur connaissance du Flamand. Au tournant du siècle, la présence noble décline sensiblement (moins du tiers de la noblesse belge) et durant la Première Guerre mondiale, une forte émigration vers l'Angleterre et la France réduit encore davantage la présence noble dans les provinces Flamandes. Elle n'atteint plus que 10%, mais remonte progressivement durant l'entre-deux-guerres jusqu'à 30%. Des recherches complémentaires devraient éclaircir les raisons de la forte diminution précédant la Grande Guerre. Il suffit ici de souligner qu'une telle évolution va à l'encontre de l'hypothèse linguistique.

La flamandisation de la vie publique dans l'entre-deux-guerres s'accompagne donc d'une remontée de la présence noble en Flandre. Une partie de la baisse durant les deux premières décennies du siècle est alors résorbée. A nouveau, l'hypothèse linguistique exigerait un mouvement inverse. Ce n'est qu'à partir de 1940 que le déclin de la noblesse en Flandre est enclenché de manière ininterrompue. Soulignons que cette baisse se produit alors que le statut linguistique de ces provinces reste inchangé. Aujourd'hui, moins de 10% de la noblesse belge réside dans les quatre provinces Flamandes.

Ce n'est donc pas la suppression du Français dans les rapports entre les citoyens et les pouvoirs publics qui a poussé les nobles de Flandre à l'émigration. On en trouve une preuve supplémentaire

dans le choix du nouveau lieu de résidence. La plupart d'entre eux s'établissent dans le Brabant : pour moitié dans le Brabant Wallon, pour un quart dans la région bilingue de Bruxelles, mais pour un quart aussi dans le Brabant Flamand. La capitale et sa très grande banlieue (toute l'ancienne province du Brabant) deviennent, en effet, le lieu de prédilection de la noblesse. Au lendemain de l'indépendance, 20% de la noblesse y vivait déjà. La part de Bruxelles et du Brabant augmentera progressivement. Durant l'entre-deux guerres, elle se stabilise à 40%. Par la suite, la présence noble continue à augmenter, pour atteindre aujourd'hui les 2/3 de toutes les familles nobles. Malheureusement, les données dont nous disposons ne nous permettent pas de préciser la part respective de l'agglomération bruxelloise et des provinces du Brabant-Wallon et du Brabant-Flamand.

La loi de 1921 instaurait en Belgique l'unilinguisme des régions par la suppression du bilinguisme en Flandre. Une exception était faite pour les communes de l'agglomération bruxelloise, où le bilinguisme était maintenu. La même loi prévoyait une adaptation décennale du tracé de la frontière linguistique en tenant compte de l'évolution de l'emploi des langues dans les communes frontalières. Cette mesure concernait avant tout l'agglomération bruxelloise, ainsi promise à une expansion illimitée. En 1963, une nouvelle loi modifia ces dispositions en fixant définitivement le tracé de la frontière linguistique. Depuis, la région bruxelloise compte 19 communes. Dans six communes adjacentes appartenant au Brabant Flamand, les francophones ont obtenus des facilités linguistiques. Nous avons comptabilisé les données de ces 25 communes, puisque la connaissance du Néerlandais n'y est pas indispensable dans les rapports des habitants avec les autorités publiques.

Jusqu'en 1963, les francophones ignorant le Néerlandais pouvaient s'établir dans une commune Flamande de la périphérie bruxelloise en espérant que cette commune serait intégrée à la région bilingue de Bruxelles lors d'un prochain recensement. Après le vote de la loi, cet espoir a perdu tout fondement juridique. Il est d'autant plus intéressant de constater que l'attrait des communes du Brabant Flamand n'a pas diminué depuis la fixation de la frontière linguistique. Les nobles qui se fixent dans le Brabant Flamand préfèrent donc un environnement Flamand au caractère bilingue de la capitale ou exclusivement francophone des communes toutes proches du Brabant Wallon.

Si la mobilité spatiale de la noblesse était déterminée par le statut linguistique du domicile, la part de la noblesse Wallonne aurait dû rester stable, car les provinces wallonnes ont connu de 1830 à aujourd'hui un régime linguistique exclusivement francophone. De fait, le contraste entre la présence nobiliaire en Flandre et en Wallonie est saisissant. Chacune des deux régions a cédé du terrain vis-à-vis du Brabant et de Bruxelles, mais les quatre provinces wallonnes ont mieux résisté. Alors que la part de la noblesse Flamande est passée de 40% à 10%, celle de la Wallonie n'a baissé que de 35% à 25%. Mais dans les deux cas, aucun rapport ne peut être établi entre le statut linguistique et la présence nobiliaire.

Depuis toujours, la présence de la noblesse belge à l'étranger a été importante. Au XIXe siècle, elle oscillait autour de 10%. Durant la Grande Guerre, près de la moitié des nobles ont résidé à l'étranger. Par la suite, la courbe oscille autour de 15%. Il est donc utile d'opérer une distinction entre les pays francophones et les autres. Au XIXe siècle, les pays voisins attirent la grande majorité des nobles. La France vient en tête, mais les Pays-Bas ne sont pas en reste. Durant la Grande Guerre,

la France est toujours la destination préférée (40%), suivie de près par l'Angleterre (30%) et les Pays-Bas (15%). Ce n'est que durant les années 1940-1960 que les pays francophones l'emportent, grâce à l'attrait du Congo Belge. An 1960, un tiers des nobles fixés à l'étranger sont établis dans la colonie. Ces données, comme toutes les autres, ne corroborent pas l'image d'une noblesse belge ne maîtrisant que le Français.

Les données concernant la noblesse Belge à l'étranger ont trait à des familles nobles issues de toutes les provinces Belges. Il en va de même pour les mouvements entre régions. En évoquant ci-dessus l'évolution de la présence noble de part et d'autre de la frontière linguistique, nous avons négligé les données individuelles concernant chaque départ et chaque arrivée pour ne retenir que le solde positif ou négatif, qui reflète l'augmentation ou la diminution globale du nombre de nobles dans chaque région. Si le nombre des départs correspond à celui des arrivées, nous avons conclu à une répartition régionale stable. Cette stabilité apparente peut donc occulter parfois des mouvements importants en sens opposé. En réalité, la mobilité de la noblesse est plus grande encore que ne le suggèrent les fluctuations dont nous avons parlé.

En analysant l'ampleur réelle des mouvements migratoires entre les régions, nous n'avons constaté aucun rapport entre les départs enregistrés en région Flamande et les modifications successives apportées au statut linguistique de cette région. De 1830 à 1920, sous un régime d'abord francophone, puis bilingue, un peu moins d'un tiers des nobles ont quitté leur région natale. Durant l'entre-deux-guerres, alors que la flamandisation s'opère, les émigrants sont à peine plus nombreux. Ce n'est que bien plus tard que les départs vont s'intensifier.

Tout aussi spectaculaire est le mouvement en sens inverse, impliquant des nobles en provenance des la Wallonie ou de Bruxelles venus s'établir en Flandre. Cette immigration noble n'est pas négligeable, car elle compense l'émigration pour près de la moitié (40%). Epinglons le fait que même durant la période cruciale de l'entre-deux-guerres, la flamandisation ralentit fort peu l'arrivée de francophones et de 1820 à aujourd'hui, ceux-ci proviennent pour près de la moitié de Wallonie.

Aujourd'hui encore, de nombreux francophones vivent en Flandre. Une enquête récente estime leur nombre à 6% de la population Flamande. Pour la plupart d'entre eux, le Français est la langue maternelle. Les autres ont un père francophone et ils parlent eux-mêmes couramment le Français. Près de la moitié d'entre eux habitent le Brabant Flamand, tandis qu'un quart réside le long de la frontière française, à proximité de Lille. C'est dans la périphérie bruxelloise que le nombre de francophones établis en Flandre a le plus progressé. De 1947 à 2009, ce groupe a quadruplé. C'est là aussi que résident des francophones ignorant le Néerlandais.

Les nobles, quant à eux, sont souvent bilingues. C'est ce qui ressort du mémoire de maîtrise d'A. Geeraert, qui étudie les connaissances linguistiques de la noblesse, et plus particulièrement leur attitude à l'égard du plurilinguisme et du Néerlandais. Si l'on fait abstraction des néerlandophones anoblis durant ces dernières décennies, le Français reste la langue usuelle des nobles Belges. Mais de nombreux nobles établis en Flandre ou à Bruxelles maîtrisent plusieurs langues. Les connaissances linguistiques de la noblesse Bruxelloise sont remarquables. La moitié d'entre eux parle le Néerlandais et/ ou l'Anglais, alors qu'un tiers seulement de la population bruxelloise se trouve dans le même cas. Le plus souvent, ces nobles ont fait une partie au moins de leurs études en

Néerlandais. Pour ceux-ci, le plurilinguisme commence à l'école et se poursuit dans la vie professionnelle.

L'auteur de cette excellente étude partage le préjugé commun, qui veut que le plurilinguisme de la noblesse soit récent et que la francisation de la noblesse avait entraîné une méconnaissance totale du Néerlandais. Notre analyse de la mobilité spatiale de la noblesse réfute cette hypothèse. Elle contredit la supposition qu'entre les deux guerres déjà, la noblesse Flamande était francisée au point de ne plus pouvoir s'adapter à la suppression du bilinguisme en Flandre et qu'elle s'est établie massivement dans la région Bruxelloise pour cette raison-là.

Il est vrai que l'émigration de la noblesse Flamande vers Bruxelles a été bien plus forte que celle de la noblesse Wallonne. Mais ce mouvement ne se produit pas à la suite d'une modification du statut linguistique. L'ampleur des départs de Flandre est d'ailleurs très inégale selon les provinces. Dans le Limbourg, l'émigration se dessine déjà avant la Grande Guerre. Dans la province voisine d'Anvers, au contraire, rien ne bouge durant l'entre-deux-guerres. Dans les deux cas, la suppression du bilinguisme dans les années trente reste donc sans effet. Dans les deux autres provinces flamandes, le mouvement migratoire reste négligeable durant ces années cruciales. Ce n'est que durant la seconde moitié du XXe siècle que les départs se multiplient. Ils s'étalent de manière continue et ne sont pas influencés par le statut linguistique de ces provinces, qui ne change plus. Qu'ils se soient fixés aux alentours de Bruxelles ou à l'étranger, de nombreux nobles en provenance de Flandre ne se sont pas établis dans une région francophone. Tout ceci suggère qu'une large partie de la noblesse Flamande n'a jamais été francisée au point d'ignorer le Flamand.

Si le bilinguisme traditionnel de la noblesse Flamande est confirmé par des recherches ultérieures, la responsabilité attribuée aux nobles dans la francisation de la population Flamande au cours du XIXe siècle doit être reconsidérée. En réalité, le seul reproche qui pourrait être adressé la noblesse Flamande est de ne pas avoir soutenu la lutte d'émancipation Flamande. La noblesse n'a pas été à la pointe du combat pour le développement de la culture Flamande. Mais il convient de situer cette attitude dans une perspective historique. L'origine des difficultés linguistiques surgies au lendemain de l'indépendance Belge remonte au XVIe siècle.

Depuis le Moyen Age la frontière linguistique qui traverse le pays se prolonge à travers toute l'Europe et sépare les pays de culture germanique et romane. Jusqu'à la Révolution française, ce clivage n'a donné lieu à aucune tension parce que les autorités publiques respectaient scrupuleusement de leurs administrés. La langue du terroir primait sur celle du prince. Si la francisation resta négligeable, en dépit de la place occupée par le français comme langue officielle à la Cour depuis les ducs de Bourgogne, c'est parce que l'administration elle-même était plurilingue. Tant les particuliers que les autorités locales et provinciales pouvaient s'exprimer sans aucune restriction dans leur propre langue. Le plurilinguisme de l'administration écartait tout risque de tension linguistique.

Le plurilinguisme ne se limitait cependant pas au personnel administratif. Au XVIIe siècle, Laurent Chifflet, un érudit Franc-Comtois, témoigne de ce que Flamands et Brabançons "ont autant d'inclination que de facilité à apprendre les langues étrangères, particulièrement la Française, qui

leur est plus nécessaire que les autres, tant pour le commerce avec leurs voisins, qu'à cause que c'est la langue de leur principale Noblesse, et de leur Cour de Bourgogne ... C'est pourquoi leurs meilleures villes sont remplies d'escoles Françaises".

Sous le règne de Louis XIV, la montée en puissance de la culture française auprès des élites flamandes ne les détourna pas de leur propre langue, même à Bruxelles. Dans de nombreux cas, l'usage persistant de la langue maternelle et une maîtrise incorrecte du Français émaillent les échanges épistolaires. En 1697, les *délices des Pays-Bas* décrivent ainsi l'emploi des langues à Bruxelles: "Le langage ordinaire est le Flamand et le Français; les personnes de qualité et beaucoup de marchands parlent aussi l'espagnol et l'italien". Mais d'autres publications s'exprimaient en termes moins flatteurs: "Le langage ordinaire des habitans est un Flamand grossier ou un idiome mêlé de français et de wallon". La majorité des Bruxellois parlaient donc un patois Flamand ou Wallon. Le multilinguisme était manifestement réservé à la noblesse et la bourgeoisie aisée et cultivée. Cependant, pour des événements importants tels que la conclusion d'un contrat de mariage ou la rédaction d'un testament, une petite minorité de Bruxellois donnaient la préférence à une autre langue que le Flamand, qu'ils parlaient habituellement.

La diffusion du français en tant que langue de rayonnement national et même international était indubitablement le fait d'une politique culturelle réfléchie. La création en 1634 de l'Académie Française est à cet égard significative. Cette politique n'était pas axée sur une acculturation des masses. Elle avait pour objectif la diffusion d'un langage uniforme dans l'ensemble du pays parmi les fonctionnaires et l'élite intellectuelle. Dans les Provinces-Unies, le poids économique et politique de la Hollande fit du Néerlandais parlé dans cette province un langage qui s'imposa à travers tout le pays. Lorsque la réconciliation des provinces wallonnes avec le roi d'Espagne fut un fait accompli, les Etats Généraux des provinces rebelles décidèrent le 7 mars 1582 de remplacer le 'Bourguignon' en tant que langue officielle par le Néerlandais: "Les membres des Etats Généraux ont aujourd'hui décidé d'adopter dorénavant les résolutions de la Généralité en langue Néerlandaise". Les oppositions religieuses et économiques entre les Provinces-Unies et les provinces flamandes revenues sous l'autorité royale empêchèrent le développement d'une langue culturelle commune. Des œuvres satiriques telles que le *Spaanschen Brabander Ierolimo* de Bredero (1617) témoignent du fossé linguistique qui se creusait en matière d'emploi des langues entre Brabançons et Hollandais. Cette situation ne fit que s'amplifier en raison de l'émigration de nombreux Flamands talentueux vers les provinces rebelles durant les années de lutte contre Philippe II. Vondel ne vivait-il et n'écrivait-il pas en Hollande ?

L'influence croissante du Français ne se limitait nullement aux régions flamandes. La francisation rencontra son plus franc succès dans les régions où le Wallon et le Picard étaient d'usage (et où le Wallon est aujourd'hui encore fortement implanté). Guicciardini nous fournit un témoignage surprenant sur l'emploi des langues à la fin du XVI^e siècle. Non seulement il souligne que la connaissance du Français dans les régions wallonnes restait le fait d'une élite, mais il nous fournit un commentaire étonnant sur le multilinguisme dans le Hainaut : "Il s'y parle Français, combien qu'il est un petit gros et corrompu, lequel langage ils appellent Wallon, mais la noblesse et autres personnes d'estime parlent bon Français et la plupart des gens apprend aussi le Flamand pour n'être guère loin de Flandre". Au début du XVIII^e siècle, la pénétration du Français se confinait encore à l'élite, comme l'atteste Saumery: "Qu'on ne s'imagine pourtant pas que la populace de Liège parle François. Son

langage n'est qu'un patois Gaulois tel que le Valon; mais si défiguré, que les François n'en comprennent que peu de mots, encore faut-il qu'ils prêtent une grande attention. Ils y sont parfaitement bien entendus de ce Peuple; mais ils ont le désagrément de ne pas l'entendre".

Appréhender usage des langues dans le pays avant la Révolution n'est pas compliqué: le souverain gouvernait dans la langue de son choix, tandis que ses sujets continuaient à utiliser leur propre langue. Le multilinguisme des autorités publiques permettait une telle situation. La plus grande partie de la population ne parlait que le patois local. Les gens n'étaient pas contraints d'apprendre une autre langue, que ce fût à l'église, à l'école primaire, dans les contacts avec l'administration ou la justice. Il est vrai qu'à côté du personnel administratif, les hommes d'affaires et les intellectuels étaient eux parlaient plusieurs langues, mais il n'était pas question de francisation au sens strict du terme, le multilinguisme ne remettant pas en cause l'utilisation de la langue maternelle. Dans les régions Flamandes, la francisation fut à peine plus accentuée que dans d'autres régions d'Europe. Le fossé culturel qui se creusa entre les régions flamandes et les Provinces-Unies se révéla plus fondamental pour l'emploi du néerlandais dans les anciens Pays-Bas.

C'est bien là que gît le fond du problème : au XVIIIe siècle le Français continuera à progresser parmi les élites cultivées. Il le fera d'autant plus facilement que le Néerlandais est ignoré. Le parler Flamand se retrouve donc face au Français de la même manière que le Wallon. Toutes proportions gardées, la lutte pour l'émancipation Flamande (qui passera finalement par un accord linguistique avec les Pays-Bas) rappelle le débat actuel entre partisans de la langue maternelle à tous les niveaux de l'enseignement et ceux qui, au contraire, prônent l'introduction de l'Anglais dans l'enseignement supérieur. Quelle place faut-il réserver aux langues de diffusion régionale ou nationale face à une langue de diffusion internationale ou mondiale ? En s'opposant à la politique de Guillaume Ier en 1815, en réintroduisant le Français comme seule langue officielle de la Belgique indépendante, les élites Flamandes, qu'elles soient nobles ou bourgeoises, ont choisi. Ce choix, ils l'ont revu depuis. .

Sources :

Cet article se base sur deux publications plus élaborées, munies de références bibliographiques, cartes, tableaux et graphiques :

- Paul Janssens, L'emploi des langues, in : *La Belgique espagnole et la principauté de Liège (1585-1715)*, éd. Paul Janssens, Bruxelles (Dexia Banque & La Renaissance du Livre, 2006) tome 2, pp. 99-105.

- Paul Janssens, De culturele identiteit van de Belgische adel: taalkennis en taalgebruik in de 19de en de 20ste eeuw, in : *Revue belge de Philologie et d'Histoire - Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis*, tome 88, 2010, pp. 541-556 (*Vivre noblement. Les styles de vie de la noblesse belge (XVe-XXIe siècle) - De veranderende levensstijl van de Belgische adel (15^{de}-21^{ste} eeuw) - The changing lifestyle of the Belgian nobility (15th-21th century)*).